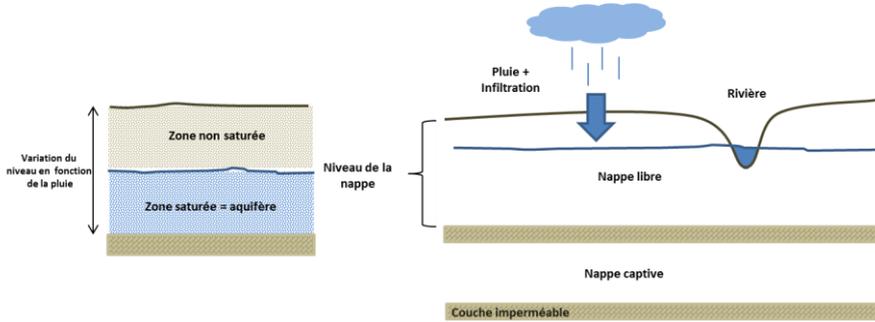


GENERALITES

Les eaux souterraines circulent dans les roches aquifères c'est-à-dire dans les pores et les fissures du sous-sol.



Les nappes d'eau souterraine sont alimentées par les précipitations qui s'infiltrent et rechargent la nappe. En traversant le sol et les couches géologiques gravitairement, l'eau de pluie se charge en minéraux mais aussi en polluants.

L'eau s'écoulant à une vitesse plus ou moins faible selon la perméabilité des couches géologiques, le transfert de la pollution vers les nappes d'eau peut prendre plusieurs années. Ainsi l'amélioration des pratiques ne se répercute pas immédiatement sur la qualité de l'eau souterraine.

Comme pour les eaux de surface, la [Directive Cadre sur l'Eau \(DCE\)](#) impose d'atteindre le bon état des [masses d'eau souterraine](#). Cet état est déterminé par deux aspects :

- un **état chimique** évalué en mesurant la concentration d'un certain nombre de polluants (nitrates, pesticides, plomb, chlorures,...). Il est composé de deux classes :

	Bon		Mauvais
--	-----	--	---------
- un **état quantitatif** défini en comparant les volumes prélevés avec la capacité de renouvellement de la ressource. Il est lui aussi constitué de deux classes :

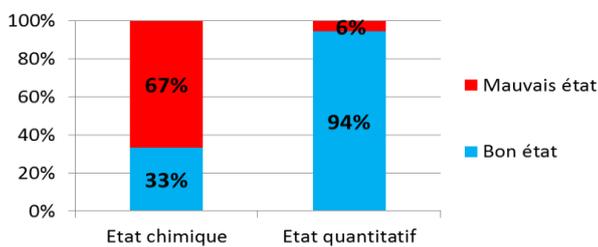
	Bon		Mauvais
--	-----	--	---------

L'état général d'une masse d'eau souterraine est déterminé par la plus mauvaise classe de son état quantitatif et de son état chimique. Les règles d'évaluation de l'état des eaux souterraines sont définies au niveau national par l'[Arrêté ministériel du 17 décembre 2008](#).

DANS LE BASSIN ARTOIS -PICARDIE

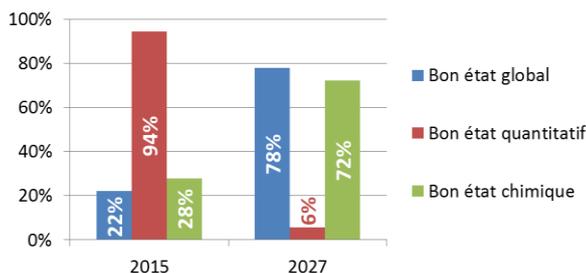
Le bassin Artois-Picardie compte **18 masses d'eau souterraine**. Les eaux souterraines sont essentielles et indispensables au bassin Artois-Picardie. En effet, elles participent à hauteur de **93% à l'alimentation en eau potable** du bassin et la majorité des eaux de surface sont issues de l'émergence de nappes. La disponibilité et la qualité de ces eaux sont des enjeux majeurs du fait de la répartition inégale des eaux souterraines et des fortes densités de population dans certaines zones du bassin.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie a mis en place depuis 1997 un **réseau de contrôle** pour surveiller cette ressource en eau. Ce dernier a évolué en 2007 pour s'adapter aux exigences européennes.



Nombre de masses d'eau souterraine en fonction de leur état quantitatif et chimique pour la période 2007-2011

Sur le bassin, une seule masse d'eau est considérée en mauvais état quantitatif. Cette situation s'explique par une forte exploitation de cette nappe profonde dans le passé. Elle fait d'ailleurs l'objet d'une [Zone de Répartition des Eaux \(ZRE\)](#) depuis 2004.



Objectifs du SDAGE 2010-2015 pour les masses d'eau souterraine

Comme pour les masses d'eau de surface, il est possible de reporter l'atteinte du bon état d'une masse d'eau souterraine en 2021 ou 2027 sous conditions particulières. Dans le bassin Artois-Picardie, toutes les dérogations concernant les masses d'eau souterraine sont reportées en 2027.

Actuellement, l'état quantitatif des masses d'eau souterraine est conforme aux objectifs fixés et l'état chimique est en amélioration puisque 6 masses d'eau sont en bon état chimique contre 5 prévues initialement.